



Balcons : Respectons les règles de sécurité

En France, les liquides inflammables font partie des 10 causes d'incendie les plus fréquentes.

Les produits comportant la mention « inflammable » sur leur emballage sont dangereux en cas de fortes chaleur : mis en contact ou utilisés près d'une flamme ou d'une source de chaleur (comme cela peut être le cas s'ils sont exposés en plein soleil sur un balcon) ces produits peuvent dégager des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8°C et peuvent provoquer une explosion ou dégager des flammes violentes.



Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les règles d'entreposage sécuritaire des produits inflammables ou combustibles :

- Entrez les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur, hors de portée des enfants et dans des endroits propres et secs comme un garage, mais pas sur un balcon, ni près d'une fenêtre ou d'une issue.
- Conformez-vous aux consignes d'entreposage inscrites sur le produit.
- Évitez de les entreposer avec les produits ménagers.

Enfin, en été, le barbecue est très souvent une source d'incendie. Une braise qui s'envole, ou l'utilisation d'alcool pour allumer le feu peuvent avoir de graves conséquences. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

La SEM vous rappelle que les locataires qui ne respecteraient pas le règlement intérieur pourraient s'exposer à des poursuites.

Contacts utiles

Agent d'entretien

Résidences rue des Bouleaux et
rue des Peupliers .
Mr Préaudat : 06 71 63 15 90

SEM du Pays de Fontainebleau

3, rue Dénecourt
77300 Fontainebleau
Standard : 01 84 33 03 03
Mail : contact@sem77.fr